

## EMPLOI, SOCIAL : La coopération entre le conseil régional et Pôle Emploi accentuée

Lundi 11 juillet, Jean Bassères -directeur général de [POLE EMPLOI](#) / T : 01.40.30.66.00- et Bruno Retailleau -président de la [REGION DES PAYS DE LA LOIRE](#) / T : 02.28.20.50.00- ont cosigné une nouvelle version d'un protocole de coopération pour la fin de l'année 2016. Ainsi, les Pays de la Loire vont s'axer en priorité sur l'apprentissage. En parallèle, le plan 500 000 formations supplémentaires va être appliqué. Il sera financé par la Région et par des partenaires sociaux. De la même manière, ce protocole renforcé concernera la mise en place de formations courtes d'adaptation à l'emploi. Le chômage touche 9,1 % de la population active dans la région. [www.paysdelaloire.fr/](http://www.paysdelaloire.fr/) - [www.pole-emploi.org](http://www.pole-emploi.org)